

# COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

## Stationnement écoresponsable

# Brossard reçoit une distinction pour sa lutte aux changements climatiques

**Brossard, le 9 décembre 2021** – La Ville de Brossard est fière d'avoir reçu une reconnaissance de la part du Conseil régional de l'environnement de Montréal en lien avec le réaménagement du stationnement du parc Lautrec. Cet espace s'est vu attribué le niveau « Mérite » de l'Attestation Stationnement écoresponsable en raison des nombreux bénéfices qu'il offre, notamment :

- la filtration et l'évacuation naturelle des eaux de pluie ;
- l'augmentation du couvert végétal et la réduction des îlots de chaleur ;
- la diminution de la quantité d'eau renvoyé dans le réseau municipal ;
- la diminution des besoins en énergie pour l'éclairage.

« L'une des façons dont la Ville veille à favoriser la biodiversité est d'aménager des zones de végétalisation pour assurer une gestion optimale des eaux pluviales, comme c'est le cas dans le stationnement du parc Lautrec. Quoique ces zones peuvent se fondre dans le paysage urbain, elles ont un grand impact sur notre environnement et c'est pourquoi nous sommes heureux d'obtenir cette distinction qui reconnaît les efforts de Brossard dans sa lutte aux changements climatiques », a souligné Doreen Assaad, mairesse de Brossard.

## Un stationnement au service de l'environnement

Réaménagé en 2017, le stationnement du parc Lautrec offre de nombreuses caractéristiques qui favorisent la gestion de l'eau, le verdissement, la mobilité durable ainsi que l'innovation. Cet espace de 1 600 m<sup>2</sup> qui borde l'aire d'exercice canin se distingue principalement par :

- une bande de verdure de 202 m<sup>2</sup> comportant arbres à grand déploiement, arbustes et vivaces ;
- des aires de biorétention végétalisées sur 252 m<sup>2</sup> en îlot central et en périphérie du stationnement accompagnées d'un panneau de sensibilisation à propos des îlots de biorétention ;
- un passage piétonnier identifié par un marquage ludique vu la proximité du parc canin ;
- 3 cases préférentielles de stationnement pour les personnes à mobilité réduite ;
- 5 lampadaires solaires.

« Les éléments intégrés au stationnement du parc Lautrec sont parfaitement alignées avec les orientations du Plan d'action en environnement de la Ville et du Plan d'adaptation aux changements climatiques sur lequel nous travaillons présentement. Nous savons que les infrastructures vertes ou naturelles sont des moyens efficaces pour pallier aux impacts des changements climatiques et pour lutter contre les îlots de chaleur. C'est pourquoi nous sommes ravis que notre installation puisse rayonner de la sorte », a ajouté Sophie Allard, conseillère municipale et présidente de la commission de l'environnement et du développement durable (CEDD).

Pour sa part, Daniel Lucier, conseiller municipal du district 10 dans lequel se trouve le parc Lautrec, s'est dit heureux de l'obtention de cette distinction. « Brossard déploie des efforts importants afin de faire les choses autrement et de s'assurer que l'environnement occupe une place importante lors de la réfection

## DIRECTION DES COMMUNICATIONS

2001, boulevard de Rome  
Brossard (Québec) J4W 3K5

Tél: 450 923-6311

[brossard.ca](http://brossard.ca)

 brossard

# COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

de ses installations. Dans le cas présent, on voit comment un espace aussi commun qu'un stationnement peut être aménagé de façon à augmenter la canopée et à préserver notre milieu de vie. »

## À propos de l'attestation Stationnement écoresponsable

L'attestation Stationnement écoresponsable vise à mobiliser et à accompagner les propriétaires d'espaces de stationnement du Grand Montréal, afin de créer un effet d'entraînement vers de meilleures pratiques de gestion immobilière permettant de réduire les émissions de GES liées à la dépendance à l'automobile, et de diminuer les impacts climatiques des surfaces de stationnement.

**Bas de vignette :** La Ville de Brossard a obtenu le niveau « Mérite » de l'Attestation Stationnement écoresponsable, remise par le Conseil régional de l'environnement (CRE) de Montréal pour le réaménagement du stationnement du parc Lautrec.

– 30 –

## DIRECTION DES COMMUNICATIONS

2001, boulevard de Rome  
Brossard (Québec) J4W 3K5

Tél: 450 923-6311

[brossard.ca](http://brossard.ca)

 brossard